



BAC ASSP

Accompagnement soins et services à la personne

PRESENTATION DE LA FORMATION

C'est une **formation de trois ans** après la troisième intégrant le **diplôme intermédiaire du BEP ASSP** en fin de première. L'élève est acteur de sa formation. Il travaille dans des **espaces professionnels** (salle Ergo-Soins, Cuisine, animation...) grâce à des contextes professionnels mettant en scène des structures existantes dans le secteur. L'élève qui suit une formation ASSP accueille, communique, traite des informations, gère des activités d'animation, participe au contrôle de la qualité et contribue au développement et au maintien de l'autonomie des personnes.

CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT GENERAL

Disciplines	Heures semaine	Coefficients
Français	3h	2.5
Histoire/Géographie et Enseignement moral et civique	1.5h	2.5
Mathématiques et Sciences physiques	3.5h	3
Langue Vivante (anglais ou espagnol)	2h	2
Arts appliqués et cultures artistiques	1h	1



ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL



Disciplines		Heures semaine	Coefficients
POLE 1	Biologie-microbiologie appliquées	2.5 à 3h	4
	Ergonomie-soins	2.5 à 3h	
POLE 2	Sciences Médico-Sociales	3 à 3.5h	
	Animation	2 à 2.5h	
POLE 3	Nutrition	1h	
	Services à l'utilisateur	2h	
Prévention Santé Environnement		1h	1
Economie Gestion		1h	1
Discipline Non Linguistique		1h	

Pour accompagner les élèves dans la réussite, des heures d'**ENSEIGNEMENT GENERAL LIE A LA SPECIALITE** et d'**ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE** sont dispensées par les professeurs des enseignements généraux et professionnels.

PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

L'élève effectue **22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)** réparties sur les 3 années au sein de structures de la petite enfance (structures d'accueil collectif de la petite enfance, crèches familiales, écoles maternelles), de la personne adulte (EHPAD, hôpitaux, ...) et de la personne non autonome ou en situation de handicap (IME, SSR, MAS, ...).

Dix semaines de PFMP doivent être effectuées **obligatoirement** auprès de la personne non autonome **en première et terminale.**

Ces PFMP font l'objet d'évaluations certificatives.

POURSUITE D'ETUDES POST BAC

Les titulaires du Bac Pro ASSP peuvent avoir accès aux poursuites d'étude :

- Formations d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture ;
- BTS ESF (Economie Sociale Familiale) ;
- Préparation aux concours sanitaires et sociaux ;
- BTS SP3S (Services et prestations des secteurs sanitaire et social), Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)... ;
- Etudes universitaires

INSERTION DANS LE MONDE PROFESSIONNEL

A l'issue du Bac Pro ASSP, le titulaire du diplôme peut exercer auprès des personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance: des activités de soins d'hygiène et de confort, d'aide aux actes de la vie quotidienne et de maintien de la vie sociale, des activités de promotion de la santé en lien avec le projet de l'établissement et des activités de gestion au sein d'établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux.

Le Bac Pro ASSP au lycée Beauséjour, c'est aussi



Participer à la journée d'Intégration, à la semaine du goût, Proposer et mettre en place des animations

auprès des personnes âgées, handicapées, enfants.. spectacle de Noël, ...

Mettre en valeur la section: participation

au concours « Je filme le métier qui me plaît»

Recevoir une formation SST (sauveteur secouriste du travail)

S'ouvrir vers le monde:

Rencontre d'intervenants extérieurs (responsables de structures, conférences sur l'audition, l'e-santé, ...), réalisation d'une exposition sur les différences, , participation aux voyages (Angleterre, Italie,)



Lycée Beauséjour Narbonne

